

---

## Québec consacrera 8 M\$ à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes

---

SHERBROOKE, QC, le 18 juill. 2018 /CNW Telbec/ - Afin de permettre la réalisation des meilleures initiatives visant à détecter, contrôler ou éliminer ces plantes nuisibles ainsi que de réduire les menaces et les impacts des plantes exotiques envahissantes sur la biodiversité et l'intégrité des milieux naturels du Québec, le gouvernement du Québec s'est engagé, dans le Plan économique du Québec 2018, à poursuivre ses efforts pour la protection des écosystèmes et de la biodiversité en réservant notamment 8 M\$ sur cinq ans à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Dans cette foulée, il vient d'attribuer une subvention totale de 6,25 M\$ sur cinq ans à la Fondation de la faune du Québec, soit 1,25 M\$ par année, afin qu'elle mette sur pied et assume la gestion du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) consacrera aussi quelque 1,75 M\$ à l'acquisition de connaissances sur ces plantes tout en élaborant des outils d'accompagnement pour les intervenants qui luttent contre elles.

Le Programme offrira une aide financière à des organismes qui mettent de l'avant des initiatives de lutte contre les plantes exotiques envahissantes qui menacent l'intégrité de milieux naturels d'intérêt écologique. Il financera également des projets de transfert de connaissances visant à prévenir ou à limiter l'introduction et la propagation de telles plantes et à favoriser leur gestion par des interventions durables. Les initiatives soutenues pourront avoir une portée locale, régionale ou nationale.

C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui à Sherbrooke, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M<sup>me</sup> Isabelle Melançon, en compagnie du député de Sherbrooke, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Luc Fortin, et de la responsable du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes à la Fondation de la faune du Québec, M<sup>me</sup> Annabelle Avery.

Une lutte efficace contre les plantes exotiques envahissantes constitue aussi un objectif du Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, rendus publics en juin 2018. De même, elle est inscrite dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

### Citations :

« Les plantes exotiques envahissantes prennent de l'ampleur partout dans le monde. Le moment est venu de doter le Québec de meilleurs outils de prévention, de détection et d'intervention afin de limiter ce phénomène. C'est par une collaboration accrue que nous arriverons à des résultats tangibles et le Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes sera notre arme de première ligne. J'invite les acteurs locaux, régionaux et nationaux, notamment ceux qui sont aux prises avec le myriophylle à épi, à accroître leur expertise, appuyés par notre gouvernement. En travaillant en collaboration, nous pouvons gagner en efficacité et répondre aux réels besoins, sur l'ensemble du Québec. »

*Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

« Les plantes exotiques envahissantes menacent l'intégrité de nos milieux naturels et les activités qui s'y déroulent. L'Estrie est l'une des régions les plus touchées du Québec : on y observe plusieurs plantes envahissantes. Or, le contrôle et la gestion de ces plantes nuisibles sont parfois difficiles et coûteux. Je suis fier du lancement de ce programme, qui constitue un geste concret de notre gouvernement pour soutenir les personnes et les groupes qui veulent et peuvent agir pour contrer cette menace de plus en plus préoccupante. »

*Luc Fortin, député de Sherbrooke, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Estrie*

« Consciente depuis plusieurs années de l'impact des plantes exotiques envahissantes sur les habitats fauniques et sur la biodiversité, la Fondation de la faune du Québec est très heureuse de se voir confier par le MDDELCC la gestion de 6,25 M\$ afin qu'elle développe un programme d'aide financière pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Grâce à ce financement et à la collaboration de son vaste réseau de partenaires, la Fondation pourra développer des projets structurants et agir plus activement de façon à avoir un impact significatif pour restaurer des habitats d'intérêt et préserver leurs valeurs écologiques. »

*Annabelle Avery, responsable du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, Fondation de la faune du Québec*

### Faits saillants :

- Les plantes exotiques envahissantes sont des plantes qui sont introduites hors de leur aire de répartition naturelle et dont l'établissement ou la propagation constitue une menace pour la diversité biologique, l'environnement, l'économie et la société.
- Au Québec, 887 espèces floristiques ont été introduites et sont maintenant naturalisées, ce qui représente 30 % de notre flore. Parmi ces espèces, 87 sont considérées comme nuisibles pour l'environnement, l'économie ou la société. À titre d'exemples, parmi les plantes exotiques envahissantes qui touchent le plus les milieux naturels et la biodiversité, on trouve la renouée du Japon, le roseau commun, le myriophylle à épi et la châtaigne d'eau.

**Liens connexes :**

Plan économique du Québec de mars 2018 : [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique\\_18-19.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf)

Budget de dépenses 2018-2019 : <http://www.tresor.gouv.qc.ca>

Section du site Web du MDDELCC sur les espèces exotiques envahissantes :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>